

Image not found or type unknown



Achat immobilier et droit à un Compteur EDF et consuel

Par **Armand 84**, le **24/12/2013 à 01:39**

Bonjour

Je viens de signer un compromis pour l'achat d'un appartement brut de travaux donc entièrement à terminer Le compromis précise que le compteur EDF doit être installé avant signature de l'acte deifinitif Le vendeur me dit maintenant que les alimentations doivent être tirées avant puis que le consuel passe et donne son accord avant que EDF Installe le compteur Qu'en est il exactement dans le règlement EDF ? Merci